



60190



Département des finances, des institutions et de la sécurité  
Le Chef de département

Departement für Finanzen, Institutionen und Sicherheit  
Der Departementsvorsteher

COPIE

18 AOÛT 2008

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Monsieur  
Jean-Luc Addor  
Député  
Ch. du Grand Roé  
1965 Savièse

Notre réf. JRF/gs  
Votre réf.

Date 18 août 2008

### V/question écrite concernant les horaires du Service cantonal des contributions

Monsieur le Député,

En réponse à votre question en relation avec l'objet susmentionné, nous avons l'honneur de vous répondre comme suit :

Durant l'année 2008, il est prévu que le Service cantonal des contributions doit atteindre les objectifs suivants :

- mise en place des nouvelles structures avec l'adaptation du personnel à ces changements;
- déménagement des sections en fonction de la nouvelle organisation des locaux. A ce sujet, il est prévu 5 étapes dont les premières ont déjà eu lieu;
- travaux à l'intérieur du bâtiment principal du SCC, à savoir l'entrée principale, les guichets permanents, l'entrée du personnel, les modifications des parloirs etc;
- installation de nouveaux téléphones VOIP avec la formation du personnel.

De plus, l'Etat du Valais mettra en place à la fin 2008 et au début de l'année prochaine une nouvelle téléphonie « Call Center ». Cette nouvelle technologie permet au citoyen d'atteindre en tout temps l'interlocuteur, en l'occurrence le Service cantonal des contributions. Une Centrale organisée gère ensuite ces appels. Dans le cadre de l'Etat du Valais des priorités ont été fixées. C'est, tout d'abord, le Service des automobiles qui va en premier être équipé (septembre 2008). Il sera suivi par les Caisses d'allocations de chômage et le Service cantonal des contributions.

Dès la fin 2008, une nouvelle plage horaire pour les guichets et les téléphones sera disponible pour les partenaires du Service cantonal des contributions au début de l'année 2009. Si l'ouverture des guichets et des téléphones est prévue le matin et l'après-midi, il ne nous est pas possible aujourd'hui de vous indiquer le nouvel horaire, car des analyses

doivent encore être effectuées. Pour la prochaine période de taxation, voire pour les périodes futures, il est encore envisagé des ouvertures de guichets et de téléphones étendues durant la période du dépôt des déclarations, comme cela se fait déjà dans d'autres cantons romands.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Jean-René Fournier, Conseiller d'Etat

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the printed name.